

| | | | |
|--|---|---|--|
| AXE 1 : BIEN VIVRE POUR TOUS, "DES BAS AUX HAUTS" | Objectif 1 : Garantir dans la durée l'accès pour tous aux soins, et prévenir les besoins des personnes dépendantes | 1 | Évaluer les besoins futurs de la population « vieillissantes » pour consolider et professionnaliser les structures d'aides existantes |
| | Objectif 2 : Développer les liens sociaux et de solidarités, entre générations et entre les communes du territoire | 2 | Mutualiser les moyens matériels et humains publics existants sur le territoire |
| | Objectif 3 : Œuvrer ensemble pour un avenir commun | 3 | Organiser des réunions de concertation sur les principaux projets et enjeux du territoire |
| AXE 2 : ETRE DYNAMIQUE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN | Objectif 4 : Valoriser l'activité économique et renforcer l'attractivité | 4 | Structurer la filière Bois |
| | | 5 | Réhabiliter les friches industrielles (pépinière d'entreprises?) |
| | | 6 | Vendre les atouts de notre territoire |
| | 7 | Appuyer le développement du haut débit et du très haut débit sur l'ensemble du territoire | |
| | Objectif 5 : Pérenniser les emplois, et favoriser de nouvelles créations, notamment pour les jeunes | 8 | Favoriser la formation et l'apprentissage des jeunes en les mettant en réseau avec les acteurs économiques |
| Objectif 6 : Accompagner et structurer un tourisme responsable | | <i>Pas de déclinaison d'actions à cette étape du projet de territoire. L'objectif est non négligeable pour le développement de la collectivité, mais nécessite avant toute action un arbitrage politique.</i> | |
| Objectif 7 : Encourager et maintenir l'agriculture de montagne | 9 | Accompagner les communes dans la reconquête de leurs friches agricoles | |
| AXE 3 : AMÉNAGER DURABLEMENT, POUR L'HABITAT ET LE CADRE DE VIE | Objectif 8 : Construire l'habitat de demain et réhabiliter l'existant | 10 | Orienter vers les structures administratives et techniques pour l'amélioration du bâti et notamment les travaux d'isolation des logements et habitations |
| | Objectif 9 : Bonifier et valoriser l'offre et les modes de transport, pour une mobilité apaisée | 11 | Encourager le covoiturage (site internet – points de rendez-vous – aire de stationnement) |
| | | 12 | Multiplier les interventions en faveur de la déviation du Thillot |
| | Objectif 10 : Intégrer systématiquement les 5 finalités du Développement Durable dans l'aménagement du territoire | 13 | Faire du projet de territoire le fil rouge de l'action intercommunale |
| | Objectif 11 : Assurer le maintien de services et équipements culturels, sportifs et de loisirs, répondant aux attentes de la population | 14 | Diagnostiquer les besoins en équipements sportifs, culturels et de loisirs et étudier les possibilités de mutualisation |
| AXE 4 : ASSURER L'ÉQUILIBRE, "ENTRE HOMME ET NATURE" | Objectif 12 : Maîtriser nos impacts et protéger notre Nature | 15 | Sensibiliser et mettre en réseau les acteurs pour maintenir l'agriculture de montagne en cohérence avec le plan paysage |
| | Objectif 13 : Profiter durablement et respectueusement de nos ressources | 16 | Aider et favoriser le commerce des produits locaux (lait, fruits, légumes, viande...) en circuits courts |
| | | 17 | Faire le diagnostic énergétique des bâtiments publics pour réduire les consommations |
| Objectif 14 : Diffuser et mettre en œuvre l'exemplarité intercommunale | 18 | Faire de notre Communauté et de nos communes des collectivités exemplaires en matière d'éco-responsabilité | |